

Dix mesures pour les Plans Sociaux pour le Climat



Contact

Luke Haywood, Chef du climat et énergie European Environmental Bureau eeb.org

Publication: Juin 2025

Images: Justine Auvrignon; Bryan Dijkhuizen, Canva; David Crespo, Canva.



Plus d'informations sur: life-effect.org







Financé par l'Union européenne. Cependant, les points de vue et les opinions exprimés sont ceux des auteurs uniquement et peuvent ne pas reflèter ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'organisme de financement ne peuvent en être tenus responsables.



Dix mesures pour les Plans Sociaux pour le Climat

Cette note d'orientation propose dix mesures à intégrer dans les plans nationaux sociaux pour le climat (PSC) afin d'accompagner la tarification du carbone dans les secteurs du chauffage et des transports (ETS2). Les PSC peuvent servir de modèles pour les mesures sociales dans le cadre de notre transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Les mesures incluses dans les PNSC peuvent également être financées par les recettes de l'ETS2 allouées aux gouvernements de l'UE en dehors du Fonds social pour le climat.

Alors que les plans nationaux pour le climat sont souvent considérés comme de simples occasions de dépenser les recettes provenant de la tarification du carbone, nous présentons trois mesures qui favorisent le progrès social et climatique sans augmenter la dépense publique. Le tableau ci-dessous classe les dix mesures proposées dans les secteurs des transports, du chauffage et de la rénovation.

	Secteur	Coût	Туро
1. Soutenir les locataires et inciter les propriétaires à isoler leur logement et changer leur système de chauffage		FREE	
Fixer des dates butoirs pour la vente de nouvelles technologies fossiles		FREE	2
3. Réformer les subventions aux énergies fossiles	į ki	FREE	The Contract of the Contract o
4. Promouvoir les énergies renouvelables pour les ménages vulnérables			
5. Réduire le prix (visible) des transports électrifiés	Ė		i A
6. Réduire le prix (visible) du chauffage électrifié			
7. Avances de subvention pour la rénovation des bâtiments			
8. Formation et perfectionnement des installateurs de chauffage et des ouvriers du bâtiment			30
9. Planifier et réglementer le développement du chauffage urbain			<u> </u>
10. Verser des paiements directs aux ménages			\$

1. Soutenir les locataires et inciter les propriétaires à isoler leur logement et changer leur système de chauffage

Dans de nombreux pays de l'UE, la grande majorité des ménages à faibles revenus sont locataires. Alors que les coûts de l'ETS2 sont par défaut répercutés sur les locataires, la tarification du carbone ne crée, dès lors pas suffisamment d'incitations pour que les propriétaires investissent dans la rénovation et la décarbonation du chauffage. Deux mesures prévues dans les PSC peuvent y remédier :

- Tout d'abord, les coûts engendrés par la tarification du carbone peuvent être partagés entre les propriétaires et les locataires. En Allemagne, la loi sur le partage des coûts du CO2 module la répartition des coûts liés au prix du carbone entre les locataires et les propriétaires en fonction de la performance énergétique du bien immobilier. Du fait de cette loi, les propriétaires de bâtiments à faible efficacité énergétique doivent couvrir jusqu'à 95 % des coûts liés au CO2, tandis que dans les bâtiments à haute efficacité énergétique, ce sont les locataires qui supportent la majeure partie des coûts. Associée à un soutien ciblé pour les propriétaires vulnérables, cette politique pourrait débloquer des investissements et réduire les émissions tout en protégeant les ménages les plus fragiles.
- Ensuite, les augmentations de loyer peuvent dépendre de l'efficacité énergétique : en Belgique, la possibilité pour les propriétaires d'augmenter les loyers en fonction de l'inflation est limitée pour les bâtiments mal isolés, et totalement interdite pour les bâtiments les moins bien classés. L'extension de ce type de mesure serait à même de protéger les ménages en situation de précarité énergétique, et d'inciter les propriétaires à rénover leurs biens immobiliers.

2. Fixer des dates butoirs pour la vente de nouvelles technologies fossiles

La prolongation de la vente de chaudières à gaz ou de moteurs thermiques freine l'électrification du parc et enferme les ménages dans des dépenses énergétiques contraintes et croissantes. La mise en place de dates butoirs pour l'interdiction de ces équipements permet de sécuriser les investissements industriels dans les alternatives durables, et d'en faire baisser les coûts.

3. Réformer les subventions aux énergies fossiles

Augmenter les prix des combustibles fossiles avec un prix du carbone tout en continuant à subventionner ces derniers est parfaitement contradictoire, voire contreproductif.. Les subventions aux combustibles fossiles faussent le signal de prix créé par l'ETS2 et gaspillent des fonds qui pourraient être orientés vers la décarbonation. La suppression des subventions existantes aux combustibles fossiles devrait être une priorité pour que les autres politiques du PSC puissent être efficaces. Un certain nombre de mécanismes législatifs européens ont été identifiés comme des subventions aux combustibles fossiles, et l'UE a, sur le papier, accepté de les supprimer progressivement. Les pays de l'UE sont appelées à rapidement préparer des stratégies de sortie, afin de donner aux ménages la possibilité d'anticiper et d'atténuer les effets négatifs de la suppression des subventions (voir ici).

La relation entre les prix du gaz et de l'électricité est particulièrement pertinente. Les pays de l'UE pourraient réduire les taxes, les prélèvements et les charges non énergétiques sur l'électricité tout en supprimant progressivement les subventions aux combustibles fossiles sans incidence sur les recettes. Cela accélérerait la transition vers un chauffage propre, tout en réduisant les coûts d'exploitation des pompes à chaleur. Les fonds pourraient également être utilisés pour financer davantage de programmes sociaux et climatiques.

4. Promouvoir les énergies renouvelables pour les ménages vulnérables

Les projets locaux d'énergies renouvelables disposent d'un fort potentiel de réduction de la dépendance des ménages à faibles revenus aux énergies fossiles. Par exemple, en Italie, le programme <u>Reddito Energetico</u> (Revenu énergétique) installe gratuitement des panneaux solaires pour les ménages à faibles revenus. Le soutien aux systèmes individuels d'énergie renouvelable est particulièrement pertinent en Europe centrale et orientale, où les taux de propriété immobilière et de précarité énergétique sont supérieurs à la moyenne de l'UE. Certains programmes ciblent les logements collectifs, qui représentent un défi plus important.

De plus, permettre aux ménages vulnérables d'accéder à des communautés énergétiques produisant de l'énergie renouvelable peut réduire leurs factures d'énergie et créer des synergies avec d'autres infrastructures électriques telles que les bornes de recharge pour véhicules électriques. Vous trouverez <u>ici</u> d'autres idées sur la manière de promouvoir les énergies renouvelables auprès des ménages vulnérables.

5. Réduire le prix (visible) des transports électrifiés

L'électrification des transports constitue un levier essentiel de décarbonation, mais elle se heurte encore à deux obstacles majeurs pour les ménages : le coût initial élevé des véhicules électriques individuels et l'inaccessibilité ou l'insuffisance des alternatives collectives dans certaines zones.

D'un côté, les véhicules électriques (VE) répondent aux besoins quotidiens de la majorité des ménages, notamment en milieu urbain et périurbain. Leurs coûts d'usage (énergie, entretien) sont significativement inférieurs à ceux des véhicules thermiques. Toutefois, leur prix d'acquisition reste dissuasif, en particulier pour les ménages modestes. Des initiatives telles que le programme français de "location sociale" (véhicules électriques accessibles à partir de 100 € par mois) montrent que la réduction des barrières financières à l'entrée peut encourager une adoption plus large des VE. Pour autant, une attention particulière doit être portée aux publics les plus précaires, souvent exclus de ces dispositifs en raison de critères de solvabilité ou de revenus trop stricts.

D'un autre côté, les transports collectifs électrifiés, lorsqu'ils sont accessibles, représentent une alternative efficace et équitable à la voiture individuelle. Le Deutschlandticket en Allemagne, qui propose un abonnement mensuel illimité à 49 € pour l'ensemble du réseau régional et local, a permis d'accroître sensiblement l'usage des transports publics et de réduire la dépendance à la voiture. Ce type de mesure pourrait être renforcé par une tarification sociale, avec des abonnements à tarif réduit voire gratuits pour les publics à faibles revenus.

En somme, la combinaison de soutiens ciblés à l'achat ou à la location de véhicules électriques et de tarifications attractives pour les transports collectifs bas carbone peut contribuer à rendre la mobilité propre réellement inclusive. Ces mesures doivent s'accompagner d'un effort d'infrastructures (bornes de recharge, services de proximité) et d'une gouvernance locale intégrée, afin d'assurer une couverture territoriale équitable.

6. Réduire le prix (visible) du chauffage électrifié

La majorité des bâtiments pourraient significativement réduire leurs dépenses énergétiques en ayant recours à des pompes à chaleur, qu'elles soient à moyenne ou haute température. En octroyant des subventions ou des prêts à taux zéro, le Fonds social pour le climat (FSC) est en mesure de fournir une aide financière couvrant l'intégralité des coûts initiaux, en particulier pour les ménages vulnérables, souvent insuffisamment pris en compte par les dispositifs actuels.

Combiné à des technologies complémentaires – telles que le solaire thermique, le photovoltaïque ou les systèmes de stockage – le chauffage électrique performant permet de concilier efficacité économique et bénéfice environnemental, tout en limitant la pression exercée sur le réseau électrique.

Par ailleurs, les coûts d'exploitation peuvent être sensiblement réduits par la mise en place de taux de TVA réduits sur les pompes à chaleur, par une baisse du prix de l'électricité applicable à ces équipements (notamment pour les consommateurs en situation de précarité), ainsi que par l'instauration de tarifs différenciés selon les heures d'utilisation, incitant à un fonctionnement optimisé en faveur de l'équilibre du réseau.

7. Avances de subvention pour la rénovation des bâtiments

Le programme italien Superbonus, dont le mécanisme financier supprime les coûts initiaux, a été <u>un succès</u> pour stimuler les investissements pour les ménages à faibles revenus. La clé de ce succès a été la transformation d'un crédit d'impôt sur 10 ans en une avance de subvention concrète versée directement par un entrepreneur ou un fournisseur. Des systèmes similaires peuvent aider à tirer parti des fonds du FSC : donner la priorité aux régions les plus vulnérables peut contribuer à garantir une utilisation efficace de fonds contraints.

L'octroi d'avances de subventions par le biais de modèles collaboratifs tels que les Community Land Trusts (CLT) — ou fiducie foncière communautaire — peut garantir que les rénovations subventionnées n'ont pas d'incidence négative sur l'accessibilité financière des logements. Le modèle <u>Upcycling Trust</u> couvre le coût des rénovations, visant à améliorer l'efficacité énergétique des logements des ménages à faibles revenus. Les logements rénovés sont intégrés au CLT, ce qui garantit le respect de certains critères sociaux pour la vente ou la location.

8. Formation et perfectionnement des installateurs de chauffage et des ouvriers du bâtiment

La nécessité d'isoler d'urgence le parc immobilier des Etats membres de l'UE, et de remplacer les systèmes de chauffage génère de nombreuses opportunités d'emploi. Afin de garantir la disponibilité d'un personnel qualifié, les gouvernements de l'UE devront mettre en place des <u>formations</u> professionnelles modulaires et dynamiques, pour faire monter les professionnels en compétence, en particulier dans les régions où vivent de nombreux ménages vulnérables. Le FSC peut compléter les dispositions relatives aux compétences prévues dans la directive sur l'efficacité énergétique, la directive sur la performance énergétique des bâtiments et la directive sur les énergies renouvelables. L'alignement de ces efforts sur d'autres sources de financement, telles que le Fonds pour une transition juste, peut accroître l'acceptation sociale des politiques climatiques parmi les ménages les plus vulnérables.

La formation peut créer des opportunités pour les ménages vulnérables tout en aidant les autres à opérer la transition. En Roumanie, le programme <u>RenewAcad</u> forme des jeunes et des seniors aux compétences nécessaires pour installer des éoliennes et des panneaux solaires photovoltaïques.

9. Planifier et réglementer le développement du chauffage urbain

L'identification et l'extension des réseaux de chauffage urbain dans les zones où se trouvent des ménages vulnérables pourraient s'avérer particulièrement efficaces pour soutenir la décarbonation des bâtiments à grande échelle. Au Danemark, environ deux tiers des foyers sont déjà raccordés au <u>chauffage urbain</u>, censé fonctionner à 100 % à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Le soutien au déploiement du chauffage urbain devrait être complété par une communication forte de la part des municipalités sur les avantages du raccordement aux systèmes de chauffage urbain, et peut être combiné avec une élimination progressive coordonnée des infrastructures de gaz fossile. Une réglementation efficace des prix de ce monopole naturel est essentielle.

10. Verser des paiements directs aux ménages

Historiquement, le recours aux subventions et aux mesures de soutien destinées aux ménages vulnérables a toujours été très faible. D'autres prix que ceux des combustibles fossiles pourraient augmenter en raison de la tarification du carbone dans les secteurs du chauffage et des transports, car les entreprises directement concernées devraient répercuter la hausse des coûts sur les consommateurs via des prix plus élevés. Les paiements directs offriraient aux ménages une certaine protection face prix élevés de l'ETS2, et constituent une utilisation particulièrement transparente des recettes.

Certaines des recommandations figurant dans ce document nécessiteront des investissements à moyen terme. Les paiements directs, qui peuvent représenter jusqu'à 37,5 % du budget d'un PSC, sont un outil essentiel pour apporter une aide immédiate aux ménages vulnérables et aux microentreprises touchés par le prix du carbone jusqu'à ce que les investissements à plus long terme portent leurs fruits.



